

Discipline

Droit d'engagement GAM

Commission fédérale **ACTIVITÉS GYMNIQUES**

Coût Cotisation CFA

DROITS D'ENGAGEMENTS AUX CHAMPIONNATS <u>FÉDÉRAUX</u>

Les programmes des trois disciplines (GAM - GAF et GR), le cahier des charges ainsi que le règlement administratif sont disponibles sur le site internet (ici).

Le règlement administratif est commun aux trois disciplines.

La cotisation CFA s'élève à 35 euros par club, quel que soit le nombre de disciplines choisies par le club (GAM, GAF et/ou GR).

Choix du club

Droit d'engagement GAF		35 euros
Droit d'engagement GR + GE		
	Total	35 euros
Zone :	Comité :	
Club :		
Adresse :		
Nom et Adresse du correspondar		
	Email :	
Fait à	Le	
Signature :		

Règlement à effectuer par chèque à l'ordre de la FSGT à retourner à : FSGT, CFA Gymniques

14 Rue Scandicci, 93500 Pantin

Tél: 01 49 42 23 64 - aurelia.desvergne@fsqt.org